

# COLLECTIVITES & RURALITE



## Une lettre d'information dédiée au secteur public et à la ruralité

À compter du mois de septembre 2024, le cabinet diffusera une lettre d'information mensuelle dédiée au secteur public et à la ruralité.

Seront prioritairement abordés les sujets en lien avec les collectivités territoriales situées en milieu rural ainsi que l'actualité du secteur associatif, partenaire privilégié des collectivités.

La lettre d'information sera également l'occasion de communiquer sur les évolutions du cabinet.

Maître Pauline SERRE  
AVOCAT

Tous les mois, le cabinet diffusera sa lettre d'information en mettant l'accent sur les sujets du moment. Brève et concise, cette lettre abordera également l'actualité législative et jurisprudentielle.

- **À la Une**
- **Actualité législative et réglementaire**
- **Le mot du cabinet**



## À la Une

### Relance du statut de l'élu local

La députée Viollette Spillebout a redéposé à nouveau à l'assemblée nationale la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local (**proposition n°136**).

Les auteurs de cette proposition souhaitent que les principales mesures en faveur de l'amélioration du statut de l'élu local puissent entrer en vigueur avant les prochaines élections municipales.

Pour rappel, cette proposition de loi prévoyait notamment :

- Le rehaussement des indemnités des élus, une meilleure prise en charge des frais et une simplification des autorisations d'absences ;
- Un renforcement de l'accompagnement en sortie de mandat et une bonification de la retraite des exécutifs et des conseillers délégués ;
- Une clarification du délit de prise illégale d'intérêts.

## Le mot du cabinet

Installé depuis le 1er janvier 2024 au cœur des hauts-cantons, le cabinet intervient dans les domaines en lien avec l'application du droit public (fonction publique, urbanisme, commande publique, responsabilité administrative etc.).

À ce jour, le cabinet assiste principalement les collectivités territoriales situées en milieu rural en leur apportant conseil et expertise.

Le cabinet poursuit son implantation dans les Hauts-Cantons tout en développant une offre à destination d'autres personnes publiques (établissements publics) et du secteur associatif.

Le cabinet développe également un volet formation professionnelle via le CNFPT.

## ● Actualité législative et réglementaire

- **Décret n° 2024-318 du 8 avril 2024** relatif au développement de **l'agrivoltaïsme** et aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers
- **Arrêté du 19 juin 2024** constatant le classement de communes en **zone France ruralités revitalisation**
- **Décret n° 2024-614 du 26 juin 2024** relatif au **régime indemnitaire** des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la **police municipale** et des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des gardes champêtres
- **Décret n° 2024-790 du 10 juillet 2024** portant mesures de simplification administrative dans le **domaine funéraire**
- **Décret n° 2024-889 du 4 septembre 2024** relatif au fichier national du **permis de chasser**

## ● Actualité jurisprudentielle

- Extension du bénéfice de la **protection fonctionnelle** à l'agent public entendu en audition libre (**CC n°2024-1098 QPC du 4/07/2024**)
- Rappel du principe selon lequel les communes n'ont pas l'obligation d'entretenir **les chemins ruraux** sauf dans le cas où, postérieurement à leur incorporation dans la voirie rurale, elles auraient exécuté des travaux destinés à en assurer ou à en améliorer la viabilité et ainsi accepté d'en assumer, en fait, l'entretien (**CAA LYON 18/07/2024 n°23LY00320**)
- Les communes ne sont pas en charge de missions d'intérêt général dans le **domaine de la chasse** permettant de mettre en place une régie municipale de chasse (**CAA de MARSEILLE, 31/05/2024, 22MA03074**)